

# RECONNAITRE LES SIGNES DE MALTRAITANCES

## Manifestations somatiques :

Maladies répétées, fatigue, énurésie, encoprésie. Arrêt du développement physique (courbe de poids) ou intellectuel. Contractures musculaires entraînant des douleurs (fibromyalgie, névralgie...). Et à plus ou moins long terme : Maladie auto-immune, troubles cardio-vasculaires, digestifs, pulmonaires, immunitaire, endocriniens. Cancer, diabète, hypertension artérielle...

## Difficultés scolaires :

Absentéisme important, désinvestissement, échec, manque de concentration, problèmes de mémoire. Interruptions de la pensée (enfant « envahi » psychiquement par son agresseur = identification à l'agresseur ou syndrome de Stockholm). Enfant harcelé (habitude à être dominé, à se dissocier) ou harceleur (identification à l'agresseur). Évitement de certaines situations scolaires ou sportives

## Comportements inadaptés :

Désordres alimentaires (anorexie, boulimie, vomissements répétés), manque d'hygiène, marques corporelles (traces de coups, brûlures, fractures, scarifications).

Difficulté à gérer les émotions, violence ou agressivité envers les autres ou envers eux-mêmes. Désocialisation avec ses pairs, mutisme, inhibition, repli sur soi, mauvaise estime de soi, quête affective systématique, peurs inexplicables, prise de risque (fugues, conduites addictives...), pensées suicidaires, accidents domestiques à répétition. Contre attitude de rejet de l'entourage envers la victime. Comportement ou langage sexuel inadaptés à l'âge.

## Les conséquences psycho traumatiques :

TSPT : Trouble de stress post traumatique, expliqué par Murielle Salmons par la Mémoire Traumatique (agression passée revécue à travers les Flashbacks). Troubles comorbides post-traumatiques. Troubles de la personnalité. Trouble de l'attachement. Déni protecteur ou amnésie dissociative, dissociation traumatique, clivage...

## LES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SEXUELLES SONT DÉSASTREUSES SUR LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE

### QUELS RECOURS ONT LES VICTIMES POUR S'EN SORTIR ?

#### Soins psychothérapeutiques et soutien sociojuridique intimement liés !

La victime et son parent protecteur doivent être crus. Les soins psychothérapeutiques (psycho traumatismes et victimologie) ne seront efficaces que si la victime bénéficie d'un bon soutien sociojuridique. Effectivement, une victime non séparée de son agresseur (surtout en cas d'inceste) ou non reconnue comme victime, aura peu de chance de guérir ou de soulager ses traumatismes.

#### La Résilience : concept risqué si mal utilisé.

Beaucoup de victimes, sous couvert de résilience, n'ont pas été écoutées et protégées lorsqu'elles ont subi leur traumatisme.



## LES STRATÉGIES DE L'AGRESSEUR

Le pouvoir de l'agresseur et le risque de passage à l'acte criminel sont accentués par la proximité avec l'enfant.



Bernardo Emanuele/Shutterstock.com

### Aliénation Parentale et Syndrome d'Aliénation Parentale (SAP), utilisé communément comme stratégie de défense par les parents incestueux (souvent le père).

Le pseudo « Syndrome d'Aliénation Parentale » ou SAP, a été inventé par un psychologue américain qui soutenait ouvertement la pédocriminalité. Il n'est reconnu par aucune instance scientifique sérieuse (ni le DSM5 aux Etats-Unis, ni l'OMS).

Il est utilisé à mauvais escient, tout comme Münchhausen, souvent cités sans aucune preuve de leur véracité, pour influencer les magistrats.

Le parent protecteur va donc être accusé d'être fragile, toxique, d'entretenir un conflit parental et d'être à l'origine des troubles de l'enfant victime plutôt que comme une personne traumatisée par la détresse et la révélation d'inceste de l'enfant. Le parent agresseur va quant à lui apparaître équilibré, de confiance, de telle sorte qu'on va souvent finir par lui donner la garde exclusive de l'enfant !

**La recherche démontre que les fausses allégations de maltraitance sur les enfants sont marginales.**

**La Projection :** les personnalités violentes ont souvent développé des mécanismes inconscients de défenses archaïques tels que l'identification projective appelée projection, ce qui permet de rejeter la faute sur l'autre.

**L'emprise :** est un phénomène de violences psychologiques. La personne sous emprise reçoit des marques d'affection en alternance avec des dénigrement et des humiliations. Sur le registre cognitif, ces messages contradictoires ont un effet paralysant sur le cerveau et rend vulnérable la victime qui va se laisser soumettre.

**Le mensonge :** Par exemple, l'inceste heureux est parfois plaidé lors des procès : Ce n'est pas acceptable car les survivants de l'inceste présentent quasiment tous des troubles de l'attachement et des problèmes psychologiques, somatiques et sociaux, caractéristiques de l'emprise psychologique. **Il n'existe pas d'inceste heureux !**



FCCShutterstock.com

## Des associations proposent des formations en ligne :

- Formation de Mémoire Traumatique et Victimologie\*
- Formation de l'Association Une vie\*
- Brochures d'informations de Mémoire traumatique et victimologie \*

# Repérer, prévenir et agir contre les violences sexuelles faites aux enfants

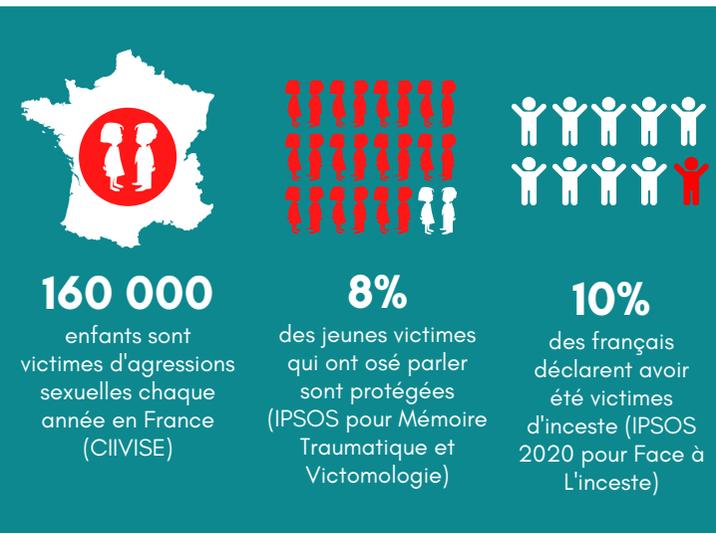
## La prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles est gravement défaillante en France !

Moins de 4% des viols sur mineurs font l'objet d'une plainte. 70% de celles-ci sont classées sans suite selon le ministère de la justice.

Si les enfants méritent sans condition respect, bienveillance et protection, de nombreuses études pointent aussi le lien entre les violences subies dans l'enfance, les troubles graves de la personnalité et la criminalité. La protection de l'enfance est un impératif pour vivre dans une société paisible.

## Protéger les victimes

Si des signes préoccupants apparaissent ou si un enfant se confie au sujet des agressions subies, la Haute Autorité de Santé recommande de faire un signalement auprès du procureur de la République. Au besoin, on peut aussi demander une hospitalisation. Enfin, dans le doute, on peut appeler la CRIP (Information Préoccupante, moins rapide que le signalement) ou le 119.



## LA FORMATION AUX PROBLÉMATIQUES DES VIOLENCES SEXUELLES

Pour se former aux enquêtes, expertises, entretiens ou auditions d'enfants victimes :



**Protocole NICHHD\*** (National Institute of Child Health and Human Development) pour aider à la révélation des violences subies. C'est un protocole canadien, actuellement enseigné dans la police et la gendarmerie pour qu'il soit utilisé dans les salles Mélanie entre autres. Cette technique permet d'obtenir des témoignages particulièrement fiables et de grande qualité car elle évacue le faible risque de fausses allégations.

**Protocole CALLIOPE\*** : Ce projet est soutenu et importé du Canada par le comité Alexis Danan de Bretagne. Programme d'accompagnement de la parole de l'enfant, pour lui donner confiance, le rassurer et faciliter son témoignage devant la justice.

## Les enfants sont une source d'information fiable !

Pour mieux connaître les bases de la connaissance en matière de violence sexuelle : **formation gratuite\*** sur 2 jours avec l'association **Stop aux Violences Sexuelles** (SVS). Des formations destinées aux professionnels sont également proposées avec cette association.

Pour approfondir ses connaissances en matière de violence au sein du couple, l'impact sur les enfants et les violences sexuelles : les **4 kits de formation\*** proposés par le gouvernement et réalisés par la **MIPROF** (mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains). La consultation en est gratuite.

## La prévention auprès des enfants grâce à des supports gratuits

- « J'apprends à me protéger des abus sexuels » (asso. une vie)\*
- « Quand on te fait du mal » (Mémoire Traumatique et Victimologie)\*
- « Le loup \*» de Mai Lan Chapiro (9,95€) avec la vidéo de prévention : ton corps est à toi c'est toi le chef ! \*
- Le film Mon corps, c'est mon corps \* : diffusé dans les écoles du Québec. Guide d'utilisation \*

## L'aide aux victimes de violences

Aide aux victimes : **116 006**  
Violences Femmes Info : **3919**

**Allô enfance en danger**



- Flyer de Mémoire traumatique\* et spécialement pour le cadre d'enfants victimes d'agressions sexuelles intrafamiliales : [www.memoiretraumatique.org](http://www.memoiretraumatique.org)
- Association protéger l'enfant\* : <https://www.protegerlenfant.fr/>
- Plusieurs associations de soutien (liste non exhaustive) sont recensées sur le site Sous le Regard d'Hestia\* : <https://souslergarddhestia.fr/2021/05/13/se-rendre-enseigner/>
- Le très complet et aidant guide du parent protecteur\* réalisé par Face à l'Inceste.

\* Tous les liens et les références sont consultables sur <https://www.protegerlenfant.fr/2022/07/05/violences-sexuelles/>



Brochure éditée par « Protéger l'enfant » et « Sous le regard d'Hestia ». Avec le soutien de Caroline Bréhat, psychanalyste et psychothérapeute, Le Collectif pour l'enfance, CDP-Enfance, La dérivée 371-4